



**Conseil d'administration
Le mardi, 20 novembre 2018, 9h30
Boisé Papineau
Procès-verbal**

Présences

Mmes, Louise Martel, Stéphanie Néron,
MM; Alain Phaneuf, André Lévesque.

Absences

Mme Mireille Marchand, Mme Marie Harerimana, M. Alain Maynard

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 18-19-04

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE

2. Adoption du procès- verbal du 9 octobre 2018.

RÉSOLUTION 18-19-05

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 octobre 2018.

ADOPTÉE

3. Adoption du procès-verbal du 5 novembre 2018.

RÉSOLUTION 18-19-06

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 5 novembre 2018.

ADOPTÉE

4. Suivis des procès-verbaux.

- Signature de l'extrait de procès-verbal du 5 novembre 2018 pour les signataires à la banque.
- Aucun autre suivi à signaler

5. Formations.

- Mme Néron informe le conseil que la Commission scolaire de Laval a communiqué avec elle pour l'élaboration d'une formation offerte aux parents. Monsieur Mongeon nous avait envoyé un courriel à cet effet au mois d'octobre, mais la dame qui devait s'occuper du dossier n'a finalement pas pris contact avec nous. Mme Néron relancera la CSDL à cet effet.
- M. Alain Phaneuf, qui chapeaute les formations, a déjà formé 14 aidants à ce jour. Nous prévoyons faire 3 à 4 formations par année.
- La Ville de Laval a communiqué avec notre organisme pour offrir une formation aux parents sur « *comment supporter son enfant lors des devoirs et leçons* ». La formation a été montée par M. Phaneuf et nous avons quelques dates réservées à la mi-février et à la relâche scolaire.

6. Embauche.

- Nous avons de grands besoins dans le secteur de Montréal. Malgré notre séance d'embauche le 6 novembre dernier, nous avons toujours des besoins. Une autre offre a été envoyée dans les journaux locaux, nous nous rendrons à la salle Leonardo Da Vinci le 29 novembre prochain.

7. Budget.

RÉSOLUTION 18-19-07

- À ce jour, nous avons 18 écoles et un budget de 299 990\$.

- La directrice générale présente le budget. Il faut noter qu'il y a des changements à la hausse au niveau des frais comptables, bonne conduite, la banque Nethris.
- De plus, à compter de janvier 2019, le pourcentage de vacances passera de 4 à 6% pour tous les employés détenant trois années ou plus de service continu. Il est difficile de calculer le montant exact que cela représentera, mais Mme Néron informe le conseil qu'elle a prévu le coup en calculant à la hausse le salaire des aidants.

ADOPTÉ.

8. Varia

- Calendrier des rencontres : Mme Néron enverra un Doodle pour proposer des dates aux membres du CA.

9. Levée de la séance.

La séance est levée à 10 heures 40.

Louise Martel
Secrétaire du conseil